

La CNIDH du Burundi retrouve le Statut A octroyé par le CDH de l'ONU

PANA, 29 juin 2021 Bujumbura, Burundi - La Commission burundaise des droits de l'homme a annoncé mardi dans un communiqué, avoir retrouvé le Statut A que les Nations unies réservent exclusivement aux associations nationales prenant position, "en toute indépendance", contre les violations graves dans leurs pays.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});